



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 10 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Service Civique, 15 ans d'engagement de la jeunesse au bénéfice de tous

Ce lundi 10 mars marque les 15 ans du Service Civique. Depuis sa création, plus de 850 000 jeunes ont effectué une mission en Service Civique soit chaque année 1 jeune sur 10 qui s'engage au service des autres. En 2024, pour la deuxième année consécutive, 150 000 jeunes ont effectué une mission en Service Civique.

Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative : *«Quelle fierté de pouvoir célébrer l'anniversaire du Service Civique. 15 ans, c'est à la fois un moment pour se féliciter des avancées, mais aussi l'occasion d'une nouvelle étape pour renforcer l'impact des missions au service de l'intérêt général. L'année prochaine, nous dépasserons le million de jeunes engagés en Service Civique. Le Service Civique est un dispositif essentiel pour notre jeunesse et pour la cohésion de la nation. Nous devons poursuivre cette belle dynamique pour permettre aux jeunes qui le souhaitent de s'engager pour contribuer concrètement à une société plus citoyenne, plus durable et plus solidaire. »*

Nadia Bellaoui, présidente de l'Agence du Service Civique : *«Quel bonheur de célébrer l'engagement de plus de 850 000 jeunes engagés depuis 2010. Ils et elles nous ont démontré à quel point nous avons raison de faire confiance aux jeunes et de croire en leur capacité à relever des défis de notre société. Quand on donne la possibilité aux jeunes de faire, c'est toute la société qui y gagne. Une ambition ? On continue !»*

Il y a 15 ans, en application de la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique et aux termes de l'article L. 120-1 du code du service national, **le Service Civique accueillait ainsi ses premiers volontaires**, avec pour objet de *"renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale"*. Présent sur tous les territoires, il a su s'adapter aux défis de notre société afin de permettre aux jeunes d'avoir un impact concret par leur engagement.

Ainsi 9 100 organismes accueillent des jeunes pour réaliser ces missions en faveur de l'intérêt général. Ces jeunes sont issus de tous les territoires : plus de 31% des jeunes en Service Civique sont issus de territoires ruraux et 27% des jeunes ultramarins s'engagent dans une mission de Service Civique.

Les jeunes en mission de Service Civique s'engagent dans des organismes qui remplissent des missions d'intérêt général. Education, solidarité, liens intergénérationnels, sport, culture pour tous... Le Service Civique investit tous les champs. Le Service Civique est également un dispositif agile qui s'adapte aux grands enjeux de notre pays. Ainsi, de nombreux volontaires

se sont engagés dans des missions pendant la crise sanitaire. De même le Service Civique écologique a été créé en 2024 et compte déjà 7000 jeunes engagés.

La réussite du Service Civique se traduit par un double effet positif. D'abord pour les jeunes : le Service Civique est une expérience valorisée dans leur parcours. Un an après leur mission de Service Civique, sept jeunes sur dix sont en emploi ou en études. Au-delà de cet aspect professionnel et académique, le Service Civique donne l'envie aux jeunes de poursuivre leur engagement : plus d'un jeune sur deux poursuit son engagement dans une mission bénévole après son Service Civique. Ils sont le vivier de nos associations d'aujourd'hui et de demain.

CONTACT PRESSE

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports

presse@jeunesse-sports.gouv.fr

01 55 55 92 25 – 06 77 37 44 37